



MSA Ardèche-Drôme-Loire



La nouvelle équipe désormais en place jusqu'en 2025

Elus en janvier, les 464 délégués cantonaux de la MSA Ardèche-Drôme-Loire ont dû attendre quelques mois pour élire les administrateurs de la caisse, la faute à la crise du Covid-19. Les votes ont eu lieu par correspondance du 17 août au 4 septembre et le dépouillement le 10 septembre. Le lendemain, à Etoile-sur-Rhône, a été désigné le nouvel exécutif. A sa tête, Henry Jouve, réélu à l'unanimité président, et Jean-Clément Mucchielli, nouveau premier vice-président.

Henry Jouve, à 64 ans, vous venez d'être réélu pour la troisième fois, et à l'unanimité, président de la MSA Ardèche-Drôme-Loire. Pouvez-vous nous rappeler votre parcours ?

Henry Jouve : « Mon parcours est assez dense et complet. D'abord aux Jeunes Agriculteurs dans les années 1980, puis à l'Afdi⁽¹⁾ dans les années 1990, de la base au sommet. Mon entrée à la MSA s'est faite en 1993, en tant qu'administrateur de la caisse de l'Ardèche. J'en suis devenu le président en cours de mandat, au moment des pourparlers sur la fusion des caisses. J'ai ensuite été élu administrateur de la caisse centrale, président de l'Aromsa⁽²⁾ et de la fédération des MSA Ardèche-Loire. Et, en 2010, président de la nouvelle caisse de MSA Ardèche-Drôme-Loire. »

Quel bilan dressez-vous de vos deux mandats de cinq ans ?

H. J. : « Au cours de ces dix années à la présidence, j'ai tout fait pour développer l'harmonie entre les départements et les collèges de la MSA et l'Udaf⁽³⁾. La culture de l'harmonie induit la sérénité et je veux en être le garant. Le tout imprégné de bienveillance et, aussi, d'un peu d'habileté. Ainsi, je me suis employé à donner à tous les administrateurs de la caisse des responsabilités à assumer. Cela a permis à la MSA Ardèche-Drôme-Loire d'être très active dans l'accompagnement des crises agricoles - avec l'obtention de plus de deux millions d'euros de prise en charge de cotisations sociales - mais également dans la protection sociale jusqu'au dernier kilomètre en développant des services en milieu rural, comme les Marpa⁽⁴⁾. La prévention des risques et la qualité de vie au travail ont aussi été mises en avant avec un large éventail d'actions. »



Ancien éleveur (vaches laitières puis vaches allaitantes) en Gaec à Saint-Agrève (07), Henry Jouve est retraité depuis le 1^{er} janvier. Il vient d'être réélu à l'unanimité pour un troisième mandat de président de la MSA Ardèche-Drôme-Loire, « un mandat de transition », annonce-t-il.

Le mal-être, et notamment le suicide en agriculture, font débat. Comment la MSA Ardèche-Drôme-Loire s'est-elle mobilisée ?

H. J. : « Pour venir en aide et prévenir tout acte de suicide, le dispositif "Agri'écoute" a été renforcé. Et au sein de notre caisse, nous avons mis en œuvre une cellule pluridisciplinaire réunissant médecins, psychologues et travailleurs sociaux. Il n'est pas question de simplement tenir un registre du nombre de personnes suicidées en agriculture. C'est un sujet beaucoup trop sensible et pas seulement statistique. De plus, avec le programme "L'avenir en soi", nous accompagnons les personnes en difficulté dans leur projet de changement. »

Que comptez-vous faire sur le mandat 2020-2025 ?

H. J. : « La mission de la MSA est d'être présente auprès de ses assurés. Nous avons sur le terrain un réseau de délégués capables de "renifler" les difficultés, de faire du repérage. C'est important de faire vivre ce réseau de manière à réapprendre à voisiner. Nous allons aussi développer la prévention sur nos différents domaines de compétences (santé et sécurité au travail, risques psycho-sociaux, qualité de vie au travail). Et nous allons monter un vrai bon dispositif d'insertion par le travail en nous inspirant de l'action déjà bien avancée de nos amis Auvergnats avec "Laser insertion". Car il n'est plus possible de voir des agriculteurs submergés de travail, de constater le manque récurrent de remplaçants et, dans le même temps, des ruraux, voire des réfugiés en demande d'activité. Notre objectif sera d'alimenter les services de remplacement en main-d'œuvre. C'est du devoir de la MSA d'apporter une aide conséquente sur les milieux ruraux. »

Envisagez-vous aussi une action sur l'image de la MSA, souvent perçue seulement comme collecteur de cotisations ?

H. J. : « Il me paraît essentiel de mener des actions de communication très pédagogiques sur les réalités de la protection sociale. Celle-ci a un coût mais c'est quand même un vrai secours. La crise sanitaire et socio-économique que nous vivons nous le rappelle. »

Propos recueillis par Christophe Ledoux

(1) Afdi : Agriculteurs français et développement international.
(2) Aromsa : association régionale des organismes de MSA.
(3) Udaf : Union départementale des associations familiales (membre de droit du conseil d'administration des MSA).
(4) Marpa : maison d'accueil et de résidence pour personnes âgées.

JEAN-CLÉMENT MUCCHIELLI /

Elu premier vice-président de la MSA

Originaire de Chanos-Curon (26), Jean-Clément Mucchielli, 67 ans, est le nouveau premier vice-président de la MSA Ardèche-Drôme-Loire. Il est entré à la Mutualité sociale agricole en 2015, en tant que délégué élu administrateur au titre du second collège sur une liste syndicale CGC*. Pour cet ancien directeur d'agence au Crédit Agricole Sud Rhône Alpes, cette nouvelle responsabilité s'inscrit « dans la continuité du travail conduit par Raymond Martel (son prédécesseur à ce poste, décédé subitement en août dernier - ndr), que je connaissais bien. »



Il l'avoue : « Tout est à découvrir. Mais j'ai des points d'intérêt. » Il se donne pour objectifs d'être l'ambassadeur de la MSA à l'extérieur, d'assurer en tant que « facilitateur » une bonne entente entre salariés et élus de la caisse. « Je souhaite aussi créer des synergies, d'une part entre les différentes centrales syndicales du collège 2 (salariés agricoles) et d'autre part avec les collèges 1 et 3 (exploitants agricoles et employeurs de main-d'œuvre) », ajoute-t-il. Siégeant par ailleurs à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de la Drôme, Jean-Clément Mucchielli souhaite aussi développer de nouvelles actions sur le handicap au sein de la MSA Ardèche-Drôme-Loire. ■

C. L.

* CGC : Confédération générale des cadres (Devenue CFE-CGC : Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres).

L'information « C'est l'un des fondamentaux du mutualisme », insistent Guy Péran et Louis Metton. Pour cela, des fiches contact sont envoyées au service vie mutualiste, « afin de faire en sorte que chaque dossier arrive dans le bon service », précise Guy Péran. Par son expérience, ce dernier aimerait encore plus de fluidité dans le fonctionnement de la caisse, en associant davantage les présidents de CD à la vie de l'institution. ■

Christophe Ledoux

* Ppar : plantes à parfum, aromatiques et médicinales.



Elu le 10 septembre après un vote par correspondance des délégués, le nouveau conseil d'administration de la MSA Ardèche-Drôme-Loire s'est réuni le lendemain pour désigner notamment le président et le premier vice-président de la caisse. « Nous allons réussir le défi d'associer visages et talents nouveaux avec la précieuse expérience des anciens », a indiqué Henry Jouve, réélu président.

PORTRAITS / Sur les trente administrateurs que compte la MSA Ardèche-Drôme-Loire, quelques-uns font leur entrée dans l'instance décisionnelle de la caisse.

Nouveaux entrants : l'ambition d'agir

Dans le secteur agricole, « on naît, travaille et passe sa retraite en régime MSA », constate Suzanne Frecenon, nouvelle administratrice de la caisse Ardèche-Drôme-Loire, dans le collège des salariés. Originaire de Saint-Genest-Malifaux (42), elle est technicienne reproduction animale à la Coopel. Son arrivée au conseil d'administration de la MSA est à la fois « un concours de circonstances et une volonté », dit-elle. Cette femme de terrain exerce un métier où la gent masculine prédomine. Son souhait à la MSA : contribuer au développement de la parité et faire remonter les difficultés qu'elle constate au gré de ses visites dans les élevages. Elle souhaite également agir sur la prévention au travail, ceci afin d'éviter autant que possible les situations d'incapacité.

Agir pour défendre le monde paysan

« Etre élu à la MSA, c'est découvrir la richesse des actions de la structure et leurs intérêts », fait remarquer le Drômois Damien Revol. Délégué sur le précédent mandat (2015-2020), il connaît déjà assez bien le fonctionnement de la MSA. En tant que nouvel administrateur de la caisse, il souhaite agir pour défendre le monde paysan. A Montchenu, ses activités diversifiées - éleveur de volailles fermières, arboriculteur, maraîcher, camping et gîtes



Gérard Gallot, Marcel Leroux, Suzanne Frecenon et Damien Revol font leur entrée au conseil d'administration de la MSA Ardèche-Drôme-Loire.

à la ferme - devrait l'aider à porter un regard aiguisé sur un certain nombre de dossiers que la caisse aura à gérer.

« Un outil dans les mains des agriculteurs »

Elu pour la première fois comme délégué, Gérard Gallot fait également son entrée au conseil d'administration de la MSA Ardèche-Drôme-Loire, dans le collège des employeurs agricoles. « La fibre sociale est chez moi importante », confie cet éleveur de vaches laitières à Sorbiers (42), par ailleurs président de la FDSEA de la Loire. Il estime que la MSA joue un rôle important dans les difficultés actuelles, économiques

et climatiques. « La MSA est un outil dans les mains des agriculteurs pour les soutenir, notamment en cas d'accident professionnel, pour les écouter et les accompagner », explique-t-il. Ce qu'il souhaite en tant qu'élu, c'est garder la proximité avec les services de la MSA. Il ajoute : « Les exploitants ne doivent pas se sentir seuls face aux difficultés et incertitudes. »

« Représenter au mieux les familles »

« Ma volonté dans ce mandat est de pouvoir représenter au mieux les familles, d'être à leur écoute et de faire remonter leurs attentes », indique Marcel Le-

roux. Originaire de Bonson (42), cet ancien directeur de la fédération des maisons familiales rurales (MFR) de la Loire arrive au conseil d'administration de la MSA Ardèche-Drôme-Loire via l'Udaf, dont il préside la structure ligérienne. De par son parcours, il souhaite être l'interlocuteur des associations familiales rurales (ADMFR, Familles rurales et MFR) et voir si la création d'une « maison des familles », concept initié par l'Udaf 42, pourrait se déployer en Drôme et Ardèche. ■

Christophe Ledoux

* ADMR : aide à domicile en milieu rural.

ARDÈCHE-DRÔME-LOIRE Le nouveau conseil d'administration de la MSA

En Ardèche, Drôme, Loire, les 464 délégués de la MSA représentent 178 000 adhérents, soit près de 11 % de la population du territoire. C'est en leur sein qu'ont été désignés le 10 septembre les 27 administrateurs issus des trois collèges représentant les trois grandes populations du régime agricole, à savoir : les exploitants, les salariés et les employeurs de main-d'œuvre. S'ajoutent trois représentants désignés par l'Udaf (Union départementale des familles). En raison de la crise sanitaire du Covid-19, le vote s'est fait par correspondance du 17 août au 4 septembre avec un taux de participation de 74 %.

Les administrateurs élus sont :

> pour le premier collège (exploitants) : Benoit Alain (07) ; Bosquet Frédéric (07) ; Jouve Henry (07) ; Bonnard Alain (26) ; Péran Guy (26) ; Revol Damien (26) ; Chevalier Martine (42) ; Metton Louis (42) ; Tranchand Bernard (42).

> pour le deuxième collège (salariés) : Bertoncello Eric (07) ; Boulon Isabelle (07) ; Lefriex Yves (07) ; Mathieu Bernard (07) ; Aiglon Philippe (26) ; Mucchielli Jean-Clément (26) ; Nelli Jean-Marie (26) ; Sivardière Patrick (26) ; Chazal Régine (42) ; Frecenon Suzanne (42) ; Hamani Hamid (42) ; Valette Xavier (42).

> pour le troisième collège (employeurs) : Courbis Dominique (07) ; Deuteux Jacques (07) ; Bréchet Jean-Philippe (26) ; Chirouze Claudine (26) ; Gallot Gérard (42) ; Monod Philippe (42).

> au titre des représentants des familles (Udaf) : Roure Solange (07) ; Cellier Jean-Louis (26) ; Leroux Marcel (42). ■

COMITES DEPARTEMENTAUX/ Dans la foulée du vote du conseil d'administration, les présidents des comités départementaux ont été élus : Isabelle Boulon-Chanut pour l'Ardèche (représentante des salariés), Guy Péran pour la Drôme et Louis Metton pour la Loire (représentants des exploitants agricoles).

Des comités pour faire vivre le réseau mutualiste

S'ils ne sont pas obligatoires au niveau législatif, les comités départementaux (CD) de la MSA sont, dans les faits, devenus un rouage essentiel entre le terrain et l'institution. Composés de 28 membres, chacun d'eux regroupe dix administrateurs (issus des trois collèges et de l'Udaf) et 18 délégués cantonaux (6 pour les exploitants, 8 pour les salariés et 4 pour les employeurs). « Le rôle de ces comités consiste à maintenir un lien avec le président et le premier vice-président de la MSA, d'assurer une bonne représentation de la caisse dans diverses instances, qu'elles soient agricoles, médicales, sociales... », explique Guy Péran, réélu président du CD Drôme. Cet ancien éleveur de vaches allaitantes de Saint-Martin-d'Août, aujourd'hui retraité, souligne qu'il s'agit d'« un engagement important pour faire vivre le réseau mutualiste ». Pour les délégués siégeant dans ces comités, « c'est une pépinière pour ensuite se lancer dans un mandat d'administrateur », ajoute-t-il. Et

pour Henry Jouve, président de la MSA Ardèche-Drôme-Loire, « les CD sont un vrai relais de compétences ».

« Enrayer le sentiment d'éloignement de la caisse »

Fraîchement élue déléguée MSA, Isabelle Boulon-Chanut entre dans l'institution au pas de charge en tant que nouvelle présidente du CD Ardèche. « Je vais tout découvrir et faire de mon mieux pour assurer le meilleur lien possible entre le terrain et la MSA », assure cette chargée de mission Ppar* et filières méditerranéennes à la chambre d'agriculture de l'Ardèche. Elle pourra compter sur les conseils de son prédécesseur ainsi que sur l'expérience de Guy Péran et Louis Metton. Ce dernier, ancien éleveur-polyculteur ligérien originaire de Neulise, en est à son troisième mandat de président de CD. « Nous devons enrayer le sentiment d'éloignement de la caisse et



Les trois présidents de comités départementaux MSA avec, de gauche à droite : Guy Péran pour la Drôme, Isabelle Boulon-Chanut pour l'Ardèche et Louis Metton pour la Loire.

faire savoir à tous les ressortissants de la MSA qu'il y a dans chaque canton des délégués à leur écoute, indique-t-il. Sur le terrain, nous sommes aussi guichet

unique. » Pour ces trois présidents de CD, l'essentiel est de faire remonter les demandes et les attentes du terrain et redescender